

### Edito

Une fois de plus, votre fidélité ne s'est pas démentie lors de l'assemblée générale de mars dernier ; vous avez été très nombreux à avoir répondu à notre invitation ; une satisfaction pour nos bénévoles dont la force de l'engagement n'est plus à démontrer.

D'ailleurs cette rencontre m'a permis d'expliquer que sans eux, rien ne serait possible ; leur compétence, leur dynamisme et leur dévouement font que votre association est devenue crédible.

**Crédibles** aux yeux de nos partenaires qui nous accordent, sur leurs prestations, des avantages tarifaires importants.

**Crédibles** aux yeux des élus politiques de la Marne et des Ardennes qui reçoivent et écoutent nos représentants pour la défense des droits des



retraités.

**Crédibles** aux yeux des médias (presse, radio, foires...) à travers lesquels nous pouvons informer, expliquer et ainsi gagner en audience.

**Crédibles** aux yeux des organismes sociaux au sein desquels siègent nos bénévoles pour vous représenter. Mais surtout **crédibles envers vous**, les adhérents qui pouvez compter sur eux

pour vous informer (bulletins conférences...), vous apporter une aide, un service et tout simplement vous proposer un voyage ou une sortie.

Cette assemblée générale, au-delà de son objectif de vous rendre compte, fut également une juste reconnaissance du travail de nos 45 bénévoles.

Alain Piétrement  
Président

### Sommaire :

- **EDITO**
- **NOTRE ASSOCIATION À TRAVERS LES MÉDIAS**
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAGES 2-3-4-5**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018**
- **RÉPONSE AUX QUESTIONS PAGES 7-8**

## Notre Association à travers les médias

### Notre Président à l'antenne de la radio (RCF)

Pour la première fois RCF a profité de la proximité de notre assemblée générale pour inviter, le 26 mars dernier, Alain Piétrement.

Une belle occasion pour ce dernier d'expliquer aux auditeurs le rôle de l'Aropa 51-08, en ajoutant qu'il existait, au-delà de nos deux départements, des associations similaires dans l'Aube et la Haute-Marne, une précision qui s'imposait compte tenu de la zone couverte par cette station.

L'interview a bien entendu tourné autour de l'Aropa elle-même, ses 4 300 adhérents (soit 7 000 personnes en tenant compte des conjoints), les avantages offerts, l'importance des bénévoles mais surtout sur l'avenir des retraités.

A ce titre Alain Piétrement a rappelé nos positions, à savoir la mise en place d'un système de retraite universelle, des positions défendues à la fois par l'Aropa et par les fédération et confédération nationales qui représentent 1,5 million de retraités. Donc ce que nous défendons l'est également par ces derniers conclue-t-il.

Notre président a précisé qu'un tel système sera long à mettre en place (10 ou 20 ans) mais ajoute-t-il « ne tardons pas il y a urgence » ; l'équité (le même calcul des droits à retraite pour tous) et la solidarité (maladie et de chômage) doivent gouverner ce système.

Répondant à une question que beaucoup se posent, il a

expliqué que le système de la répartition qui existe aujourd'hui consiste à payer les retraites grâce aux cotisations versées par les actifs. Principe qui doit perdurer à l'avenir.

Les auditeurs l'auront bien compris ; l'Aropa 51-08 procure des avantages pour les adhérents et a des projets d'avenir pour les retraités.

### Notre Association dans les colonnes du journal l'Union

Les lecteurs de ce journal ont pu découvrir dans l'édition du mardi 27 mars dans le supplément « économie » (pages saumon) un article sur notre association et ce bien sûr à l'occasion de son assemblée générale.

Consacré au projet de retraite universelle, cet article rappelle nos positions qui sont celles de la CFR, en même temps qu'il reprend le constat que nous faisons « .....comment justifier les différences de traitement entre catégories professionnelles, qu'il s'agisse des modalités de calcul et de revalorisation des pensions, de l'âge du départ en retraite ou des conditions d'attribution des retraites de réversion ».

Un sujet d'actualité à propos duquel notre association aura largement apporté sa contribution.

**Et dans celles de la Marne Agricole du 6 avril en titrant « les retraités se mobilisent »**

## Assemblée générale 2018.....un succès qui ne se dément pas !

900 ?...Voilà le nombre de celles et ceux qui ont assisté ou se sont fait représenter à la dernière assemblée générale. Autant dire que nos adhérents attendent toujours ce moment pour se plonger à nouveau dans l'ambiance « Aropa », une ambiance à la fois studieuse cordiale et festive.

La partie « information » leur a permis de rester au « top » de l'actualité des grands dossiers qui les concernent. Mais cette année peut-être davantage que les précédentes, ils ont pu mieux se rendre compte de la façon dont fonctionne leur association.

Ils ont bien compris également que cette dernière loin d'être isolée faisait partie d'un grand mouvement de retraités au cœur duquel notre fédération nationale tenait une place privilégiée. La raison ? L'engagement de ses bénévoles, leur compétence et leur grande motivation à l'image de son Vice-Président délégué, l'invité « du jour », dont l'intervention en fut la démonstration.

Bref une journée dense dont il est nécessaire d'en rappeler les grandes lignes.



### « Aujourd'hui, j'ai choisi de vous parler de votre AROPA »

C'est en ces termes que le Président Alain Piétrement a « décortiqué » les structures de l'association ; des chiffres qui peuvent donner le tournis !

- 4262 adhérents soit environ 7000 personnes avec les conjoints
- 45 bénévoles y compris les administrateurs au nombre de 22, et l'équivalent de (80 si l'on tient compte de ceux qui occupent plusieurs fonctions.)
- 6 commissions de travail alimentent les réflexions et décisions du conseil d'administration (se réunit 5 fois par an) et de son bureau,

Le Président qui est en quelque sorte le chef d'orchestre des musiciens que sont les bénévoles.

Et de conclure « **Aussi, la recherche de bénévoles doit être permanente pour tenir compte du renouvellement nécessaire** ».



### « Le bénévolat, le « carburant de l'association »

C'est ce que Daniel Coffinet vice-président délégué a développé, en confirmant que, depuis plus de 30 ans, notre association fonctionne exclusivement grâce au bénévolat. Une bonne raison d'en intensifier le recrutement, surtout parmi les jeunes.

D'ailleurs le mouvement est bien parti puisque cette année 4 nouveaux bénévoles se sont présentés aux postes vacants d'administrateurs et 3 autres intègrent les commissions de travail.

Daniel Coffinet ajoute que parmi ces bénévoles, 7 travaillent soit pour la Fédération nationale des Aropa (Fnaropa) soit pour la Frage (structure de concertation entre les Aropa du Grand Est).

Mais dans tous les cas le travail fourni est remarquable ; les participants à l'assemblée générale ont pu s'en rendre compte à l'écoute des différentes interventions des responsables de commissions.



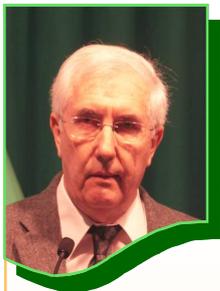
### « Nous avons sollicité les Députés et Sénateurs de nos deux Départements »

explique Monique Schubert responsable de la commission retraite

Il s'agissait de leur faire part de nos revendications et nos propositions suite à l'augmentation de la CSG sur les retraites, c'est-à-dire la suppression de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires et la défiscalisation de la cotisation Assurance Maladie Complémentaire.

Des contacts qui se sont avérés intéressants surtout lorsque certains d'entre eux ne cachent pas que nos revendications et propositions sont justes et légitimes ; ils reconnaissent que les retraités sont doublement pénalisés par la hausse de la CSG et le maintien de la taxe d'habitation.

Mais ajoute Monique Schubert nos élus pensent que la suppression du 1% que certains estiment légitime, sera pour d'autres très difficile à obtenir, car ce point n'a jamais été mis à l'ordre du jour de l'Assemblée depuis 1947. Il en sera probablement de même pour la reconnaissance de la CFR (structure qui fédère les organisations nationales de retraités comme la Fnaropa), au même titre que les syndicats.



**« La commission Partenaires a la charge de mettre en place les partenariats avec les assureurs bancaires et autres sociétés de services et d'en assurer le suivi »**

Voilà le décor planté par Jacques Debroye qui en est l'animateur.

Pour montrer l'importance des gains obtenus avec les partenaires, il a pris l'exemple d'un couple de 71 ans (le même que celui de l'an passé).

En additionnant les réductions sur les primes d'assurances complémentaires et autres, ce couple avait réalisé une économie de 1026 € (soit 25 fois plus que la cotisation de 40€)

Les partenariats débouchent également sur l'organisations de conférences :

- Les déficiences visuelles dues à l'âge (en collaboration avec la Direction des activités sociales du groupe AGRICA)
- La transmission du patrimoine et la protection du conjoint survivant (en partenariat avec CDER pour la Marne et CER France)
- Sans oublier le stage centaure pour la maîtrise de la conduite automobile grâce à notre partenaire Groupama ; il sera renouvelé cette année.

Et Jacques Debroye de conclure en soulignant la qualité des contacts avec les partenaires, dans le souci de rechercher en permanence un équilibre qui satisfasse au mieux les intérêts des adhérents et le développement de nos partenaires.



**« Nous restons vigilants concernant la réalisation des aménagements prévus par la Loi d'Adaptation au Vieillessement »**

affirme Jean-Claude Beaucourt responsable de la commission sociale, d'autant que cette loi favorise le maintien à domicile des personnes âgées.

Il fait part à l'assistance des derniers changements intervenus dans le paysage social.

Pour la Marne, les anciens CODERPA (Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées) sont remplacés par les CDCA (Comités Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie) qui regroupent les personnes âgées et les personnes en perte d'Autonomie.

Jean-Claude Beaucourt précise que nous avons 2 représentants issus de la FNAR et de l'AROPA, lui-même en qualité de titulaire et Jacques Boiteux en qualité de suppléant.

Pour ce qui est du département des Ardennes, la constitution est en cours et devrait aboutir rapidement.

A l'initiative de notre Fédération nationale, à signaler une convention de partenariat avec la MSA Marne-Ardennes-Meuse, pour des actions communes sur les territoires dans divers domaines (information, Prévention Santé...etc).

En guise de conclusion, Jean-Claude Beaucourt rappelle que « l'AROPA est soucieuse de vous informer, de vous représenter de vous accompagner au mieux dans vos démarches, les bénévoles de la commission restant disponibles pour vous aider et vous orienter ».

**« Les Loisirs »**

La commission loisirs sous la responsabilité de Marie-Jo Lapie a montré tout son dynamisme en 2017 en proposant 2 sorties d'une journée (Colombey les 2 églises et une soirée théâtrale à Paris) ainsi qu'un voyage d'une semaine au Tyrol.

Ont répondu à ces différentes propositions 80 à 100 personnes avec un pic de 180 adhérents pour la sortie théâtrale.

Cette année, ce dynamisme ne se démentira pas avec :

- La troupe de théâtre des Sarrybiens le 27 janvier 2018 au profit de Roseau. Cette dernière vient en aide aux enfants atteints de leucémie et autres cancers hospitalisés. 251 aropistes s'y sont rendus.
- Une Croisière de 5 jours du 6 au 10 mai prochain sur la Moselle et le Rhin, au départ de Trèves. Avant, visite de la ville de Luxembourg et de Schengen. Le dernier jour visite du centre de la ville de Strasbourg 61 personnes sont déjà inscrites.
- Le 14 juin, la visite guidée du musée de l'air du Bourget et celle du Boeing 747 et de 2 Concorde, et du Château d'Ecouen.
- Un car de 50 personnes est organisé pour une sortie de 4 jours au Puy du Fou du 6 au 9 septembre 2018. Visite de la Cathédrale de Chartres à l'aller, 2 jours complets sur le site du Puy du Fou avec la Cinéscénie, le 4ème jour la visite du Marais de Poitevin puis le retour.



**« Je vous propose de les emprunter en 2017  
et de les prolonger pour 2018 »**

en s'exprimant ainsi Marc Baudot responsable de la commission communication, évoque les différents moyens de transmettre aux adhérents les informations qu'elles émanent du niveau national ou qu'elles soient issues des travaux et décisions de l'Aropa .

Il s'agit de :

- La plaquette d'information sur les avantages et les services offerts.
- L'assemblée générale elle-même.
- La foire de Châlons et sa conférence en commun avec la SDAE 51 ainsi que la rencontre avec les adhérents sur notre stand.
- Les différentes conférences déjà évoquées.
- Les 11 lettres d'information du 1er de chaque mois (d'un simple clic, vous pouvez accéder à nos bulletins et nos lettres d'information ou aux promotions de la carte Moisson.)
- Les trois bulletins d'information.
- Le traditionnel courrier avec 28 300 plis envoyés.
- 4 200 SMS ont été diffusés quelques jours avant les grands rendez-vous.
- Le site internet reprend toutes les informations avec des photos des voyages.
- 4 numéros du Chêne Vert sont diffusés par an par notre fédération nationale (consultable sur le site internet).

En 2018 ajoute Marc Baudot, notre souci sera de développer ces moyens de communications, essentiellement la transmission du bulletin par voie électronique pour des raisons de coût.

Il précise enfin que le bulletin d'information est également diffusé auprès de 43 entreprises, favorisant ainsi notre développement.



**« Votre association est en pleine forme »**

a lancé Régis Millard animateur de la communication développement..

Et de citer des chiffres encourageants, notamment pour les bénévoles qui interviennent sur le terrain.

4262 adhérents en fin d'année dernière dont 241 adhésions nouvelles soit + 5,8%. Pourcentage ramené à 2,9% si l'on tient compte des décès et de quelques non-renouvellements.

Si l'AROPA a le souci permanent d'être proche des adhérents, la commission développement, a celui d'être proche des entreprises qui entrent dans son champ de compétence.

Régis Millard expose la façon dont les bénévoles de sa commission s'y prennent pour provoquer de nouvelles adhésions. Pour les plus importantes entreprises, il est organisé chaque année, à l'intention des futurs retraités, des réunions d'informations sur les actions et les avantages de l'AROPA.

Pour les autres, chaque bénévole est en relation permanente avec les responsables administratifs ou RH principalement. A cette occasion, Il remercie les chefs d'entreprise qui acceptent d'accueillir les bénévoles alors que leurs préoccupations principales sont très éloignées des problèmes inhérents à la retraite.

Quant à l'opération de parrainage lancée en 2017, nos adhérents n'y ont pas porté beaucoup d'intérêt ; 12 adhésions enregistrées. Elle ne sera pas renouvelée cette année.



**« La situation financière de notre association est saine »**

déclare Claude Ruelle trésorier

en ajoutant qu'elle résulte de la maîtrise des charges, des aides apportées par nos partenaires, (mises à disposition de salles, de moyens en reprographie, d'aide à l'envoi de notre bulletin) ainsi qu'au bénévolat qui permet d'apporter aux adhérents des services, de la convivialité, sans parler de la défense de nos intérêts de retraités.

C'est donc avec sérénité que nous pouvons envisager l'avenir, conclut ce trésorier « heureux ».

## Ce fut ensuite l'intervention de Philippe Barbier, Vice-Président délégué et en passe d'être tout prochainement élu Président prenant ainsi la succession d'Yves Humez



« Si je suis élu à la tête de la Fnaropa, alors croyez-moi je me battrais de toute ma force pour la défense des intérêts des retraités »

voilà une profession de foi qu'il prononça en conclusion de son exposé.

Si parmi les participants il s'en trouvait certains peu au fait de la question des retraites, alors ils durent être comblés avec cette intervention claire, précise et très pédagogique. « Enfin on y comprend quelque chose », a-t-on pu entendre de la bouche d'aropistes à la sortie de la salle.

Philippe Barbier développa tout d'abord le financement des retraites, sur la base du principe de la répartition, l'espérance de vie et le chômage étant des facteurs ayant un impact direct sur l'équilibre des comptes.

Il aborda ensuite le projet de retraite universelle soutenue depuis près de 10 ans par la CFR, sous l'impulsion de la Fnaropa.

Ce fut l'occasion pour lui de rappeler les engagements pris par le candidat à la présidence de la République

Enfin en évoquant le tollé soulevé par l'augmentation de la CSG, il s'attacha à clarifier si besoin en était, la position de la Fnaropa qui demande dans un souci d'équité des mesures compensatoires, à savoir :

- Suppression de la cotisation 1% sur les retraites complémentaires
- Crédit d'impôt sur la cotisation en complémentaire santé
- Rétablissement de la demie part fiscale pour les veuves et veufs



Le Président clôtura cette première partie d'assemblée en citant Sénèque « **Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. Mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles** ». Sans l'avoir formulé ainsi, les bénévoles des Aropa et de la Fédération nationale savent bien que les difficultés et les obstacles sont faits pour être .....surmontés !

La seconde partie festive fut consacrée à un moment de détente avec Jean-Claude Duquesnoit un humoriste dont la finesse d'esprit et le talent contribuèrent à son succès.



En fait de succès, ce fut celui de cette belle matinée du 29 mars ; nous le devons aussi à une organisation sans faille et une qualité des animations vidéo et autres projections. Bravo à Andrée Thibaut et à Richard Antoniotti.

Daniel Charier

## Conseil d'Administration 2018



André Patrick



Antoniotti Richard



Baudot Marc



Beaucourt Jean-Claude



Boyet Didier



Brot Noëlle



Coffinet Daniel



Cogniard Christian



Debroye Jacques



Desprez Jean-Pierre



Gillet Etienne



Grenier Jean-Pierre



Guillaumet Patrick



Lapie Marie-Jo



Laubre aux Elisabeth



Millard Régis



Mourra Chantal



Piétrement Alain



Rennesson Chantal



Ruelle Claude



Schubert Monique



Thibaut Andrée



Vanet Patrick



Villaume Jean-Michel

### Ont quitté

#### le Conseil d'administration

- ◆ Alain EPIS
- ◆ Jacques MERLIN

### Nouveaux administrateurs

- ◆ Elisabeth LAUBREAUX
- ◆ Didier BOYET
- ◆ Patrick GUILLAUMET
- ◆ Jean-Michel VILLAUME

### Le Bureau

Alain PIETREMENT	Président
Daniel COFFINET	Vice Président Délégué
Jacques DEBROYE	Vice Président
Régis MILLARD	Vice Président
Claude RUELLE	Trésorier
Chantal RENNESSON	Trésorière adjointe
Marc BAUDOT	Secrétaire général
Andrée THIBAUT	Secrétaire adjointe

Il comprend également  
Jean-Claude BEAUCOURT, Marie-Jo LAPIE et  
Monique SCHUBERT

### Les Vérificateurs aux Comptes

Jean-Marie LEBLANC  
Vérificateur aux comptes



Alain GRIFFON  
Vérificateur aux comptes  
adjoint

## Quelques questions portent sur les avantages auprès de nos partenaires, sur leur pérennité et parfois sur les difficultés à les obtenir.

Pour bénéficier de tous les avantages possibles, il est vrai qu'il faille parfois insister auprès des « guichets » pour avoir gain de cause.

Malgré tout, l'adhérent doit le faire ; qu'il nous en informe, d'éventuels dysfonctionnements étant toujours possibles.

### Quels sont les avantages qu'un « aropiste » peut avoir avec le Crédit Agricole du Nord Est (CANE)

En voici les principaux

- Cartes bancaires sur un même compte : remise de 30% sur la première carte et 50% sur la seconde
- Exonération des frais de dossier pour un prêt à la consommation
- Réduction de 30% sur le cout des services CSCA optimum+ et privilège+
- Réduction sur les comptes à composer
- Réduction des frais pour l'utilisation de coffre
- Réduction de 20% sur les frais de garde des comptes titres ordinaires
- Etc.

La liste est longue et précise. Il y a lieu d'interroger votre conseiller financier pour faire valoir vos avantages

Renégocions-nous chaque année les différents modes de remboursement des assurances complémentaire santé. La réponse est « oui ».

A l'examen des remboursements tant en nature qu'en masse financière, et en respectant l'équilibre majeur qui est le rapport entre la cotisation et la prestation servie, nous nous efforçons d'améliorer chaque année les contrats proposés.

Ainsi par exemple avec notre partenaire GROUPAMA nous avons intégré dans les formules 3 et 4 Etoiles trois nouveautés :

- Elargissement des remboursements du poste médecines douces aux ostéopathes et chiropracteurs
- Meilleur remboursement des implants dentaires en optant pour : 2 implants remboursés tous les 2 ans
- La chambre particulière pour la formule 4 étoiles qui passe de 50 à 60 euros par jour

Notons que le recours aux différents partenaires que nous avons sélectionnés permet d'assurer une certaine concurrence et ainsi d'améliorer considérablement le reste à charge.

## Au sujet des modalités des remboursements complémentaires pris en charge directement par GROUPAMA NORD EST.

Depuis le 01 janvier 2016 les remboursements complémentaires sont pris en charge directement par Groupama.

Pour vos dépenses de santé, l'adhérent reçoit 2 remboursements : la part obligatoire remboursée par la MSA et la part complémentaire remboursée par Groupama sur la base des informations transmises automatiquement par la MSA. Concrètement il aura ainsi 2 virements bancaires pour le remboursement d'un soin.

### Quelques précisions concernant les remboursements :

- En principe lorsqu'il y a une prise en charge par l'AMO (Assurance maladie obligatoire) (MSA ou SS), le remboursement par la complémentaire est automatique et il n'y a rien à faire.
- En revanche **sil' n'y a pas de prise en charge par l'AMO mais que le contrat d'assurance complémentaire en a prévu une**, il est nécessaire d'envoyer un justificatif comme par exemple la facture détaillée et acquittée à l'adresse suivante :

**Groupama Service Santé  
8 Esplanade Roland Garros  
51100 REIMS**

**Courrier à affranchir**

C'est le cas notamment des attestations d'hébergement dans le cadre des cures thermales, des factures d'ostéopathie... etc. Les soins avec dépassements d'honoraires en hospitalisation et les soins dentaires sont également à transmettre pour le règlement.

# Les questions posées, et les réponses données par Jacques Debroye (suite)

## Quels prélèvements sociaux sur nos retraites en 2018

### Tous les retraités ne cotisent pas de la même façon.

Les taux de prélèvements dépendent du revenu fiscal de référence lui-même diffère en fonction du nombre de parts.

Ainsi, pour un couple (soit 2 parts) ayant un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 16902 €, pas de prélèvement

Pour un revenu fiscal de référence compris entre 16903 et 22095 €, les taux de prélèvements seront : CSG 3.8% et CRDS 0.5%

Pour un revenu fiscal de référence supérieur à 22096 €, les taux de prélèvements sont : CSG 8.3% CRDS 0.5% et CASA 0.3%

A cela il faut ajouter une cotisation « maladie » au taux de 1% sur les retraites complémentaires.

Des correctifs pourraient intervenir pour notamment les retraites les plus basses.

## Prévoir des « cars de ramassage » lorsqu'on propose des « sorties » pour 1 semaine

Nous sommes bien conscients que plusieurs de nos adhérents et principalement ceux qui habitent loin de REIMS ont des difficultés pour se rendre au point de départ.

Nous avons par plusieurs fois étudié ce réel problème.

Malheureusement le coût de la mise à disposition d'un moyen de transport (petit bus ou autocar) est totalement disproportionné par rapport au service rendu.

Notre réflexion actuelle tourne autour d'une mise à disposition de la liste des participants zone par zone qui accepteraient de faire du covoiturage.

### « Activons notre retraite » avec la MSA

Dans le cadre de notre partenariat avec la MSA, nous vous proposons le programme de la Journée

"Activons notre retraite" organisée, cette année, le **jeudi 3 mai au Centre de congrès des Vieilles Forges**.

Elle s'adresse à tous les seniors, quel que soit leur régime de protection sociale. Les activités proposées sont gratuites et la seule participation demandée, mais non obligatoire, s'applique au déjeuner (*inscription nécessaire*)

Jacques DEBROYE



### « Venez marcher le dimanche 3 juin pour vaincre les maladies rares ».

Voici l'invitation de notre partenaire Groupama qui nous convie à cette manifestation humanitaire.

**RENDEZ-VOUS** à partir de 8h à :

**Pour la Marne :** Coopérative Viticole de Chaumuzy  
23 rue Saint Benoît

**Pour les Ardennes :** Salle des fêtes de Wadelincourt

**AROPA 51-08**

Association des Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles de la Marne et des Ardennes  
Maison des Agriculteurs - 2 rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS Cedex

Téléphone : 03 26 82 88 73 / Internet : [www.aropa5108.org](http://www.aropa5108.org) / email : [aropa51-08@orange.fr](mailto:aropa51-08@orange.fr)

Membre de

